La "conversion" du docteur Colbert de Beaulieu par l'abbé Guy Villette (*)

Pierre Aymard

L'examen attentif des archives confiées à l'association ArchéoJuraSites par la famille d'André Berthier, inventeur du site d'Alésia à Chaux-des-Crotenay, met en lumière un fait important qui devrait peser très lourd dans le débat. Nous y découvrons en effet qu'au fil de ses longs échanges épistolaires avec le toponymiste Guy Villette, le célèbre numismate Jean-Baptiste Colbert de Beaulieu, directeur de recherche au CNRS, expert en monnaies anciennes et autorité incontestable reconnue au Musée des Antiquités Nationales de Saint-Germain-en-Laye (MAN), avait admis que ses certitudes sur la réalité Alise = Alésia devaient s'effacer devant la force de conviction des arguments de l'abbé Villette. Celui-ci soutenait, depuis 1982, la thèse Berthier, en faveur de son Alésia jurassienne, avec une argumentation érudite appuyée par un art très aiguisé de la rhétorique.

"La véritable exégèse du savant consiste d'abord à se convaincre que les plus grands progrès naissent de l'erreur."
J.-B. Colbert de Beaulieu (Latomus, vol. LVIII, 1962 ; Hommages à Albert Grenier)

Le dilemme "textes ou archéologie"

Guy Villette partait de loin, puisque Colbert de Beaulieu était un partisan convaincu d'Alise et combattait fermement les thèses jurassiennes. Dans *Mélanges : Hommage à la mémoire de Jérôme Carcopino*, écrit en juillet 1973 publié en 1977 par la Société Archéologique de l'Aube sous le titre : *Alesia et L'archéologie monétaire* évoquée par Jérôme Carcopino, il écrit :

L'interprétation littéraire a permis de la meilleure foi du monde aux hérauts de la thèse favorable à Alaise et à Syam ou à bien d'autres de placer la question à la fois sur le terrain de la linguistique latine et sur celui de la géographie politique, en s'abstenant, dans la conviction que leur méthode était suffisante, de diriger l'enquête vers les réalités établies avec la sûreté et l'objectivité des choses qui se voient et sont indépendantes du texte qu'elles éclairent… La position de René Potier, parfaitement convaincue et désintéressée à l'intérieur de son horizon n'est pas celle d'un polémiste. Le défenseur de l'oppidum de Syam fonde exclusivement son exégèse sur les textes latins.

C'est la même argumentation qui est reprise actuellement par les partisans d'Alise. Mais si Berthier s'est nécessairement basé sur les textes, puisque son site en est tiré en dehors de toute ressemblance onomastique – ce qui en fait la valeur - l'erreur de ceux d'Alise est de faire une confiance aveugle à des artefacts archéologiques sans qu'ils soient strictement corroborés par les textes. C'est ce que les philologues chinois avaient fait remarquer à Michel Reddé lors de sa conférence sur Alésia à la faculté des Sciences de Pékin en 2001 *(cf. Michel Reddé, L'Archéologie face à l'Imaginaire, Préface, Errance, 2012)*. Ces éléments archéologiques peuvent être en effet eux-mêmes sujets à évolution, comme nous le verrons ci-après. Seule une coïncidence entre textes et archéologie peut permettre de replacer avec exactitude les évènements militaires. Elle doit donc être recherchée pour définir la vérité historique. Des fouilles effectuées sans étude des textes qui mentionnent un site de bataille présumé, quel que soit le site, peuvent mettre en évidence des éléments matériels sans rapport avec cette bataille, mais avec une autre à une époque quelque peu différente et restée ignorée de l'histoire. Le site d'Alise a bien été découvert par le moine Eric en partant du *Bellum Gallicum* de César, et Michel Reddé y fait amplement référence… mais sans en tirer les conséquences concernant la localisation d'Alésia.

Les textes eux-mêmes peuvent et doivent servir à orienter la recherche archéologique, en mettant à sa disposition un faisceau convergent de présomptions, mais ne permettent pas à eux seuls de prouver quoi que ce soit. La recherche d'une complémentarité est donc nécessaire entre les deux. Si aucun archéologue n'a jamais trouvé, et ne trouvera jamais, *problème irritant et insoluble* pour Joël Le Gall, le site de la bataille préliminaire de cavalerie en relation avec le siège du mont Auxois, c'est que le texte de César ne permet pas de le trouver à une distance convenable. Ce devrait être suffisant pour faire penser à une autre bataille en ce lieu, plutôt que d'y voir coûte que coûte le lieu de celle de l'Alésia de César contre Vercingétorix, et d'en faire *ipso facto* une fausse référence pour la datation de découvertes archéologiques antiques ultérieures.

Or, ce même texte de César permet de situer précisément l'emplacement de la bataille de cavalerie à Crotenay, près de Champagnole (Jura) selon la thèse d'André Berthier. Des détails existants sur ce site éclairent d'une façon remarquable les sous-entendus du texte. Mais sans l'appui d'une archéologie indépendante de toute entrave et de tout *a priori*, il est difficile d'aller plus loin.

Des doutes et encore des doutes

Désormais entièrement convaincu, à la fin de sa vie, qu'Alésia ne pouvait être à Alise, et que l'Alésia d'André Berthier était d'une ressemblance frappante avec les textes, J.-B. Colbert de Beaulieu espérera jusqu'à son décès en 1995, des preuves archéologiques irréfutables sur le site Berthier, qu'il considérait dès lors comme probable.

Le cas d'Alaise a été réglé au XIXe siècle par la pseudo preuve du dépôt monétaire de Grésigny, sensé être en corollaire avec les nations de l'armée dite "de secours", ce qui a été démenti depuis par Colbert de Beaulieu lui-même, éclairé par Guy Villette, comme nous allons le voir plus loin :

La récolte abondante des monnaies le long de deux cents mètres de fossés situés au pied du Réa est un argument tellement considérable qu'il devrait "en bonne logique" achever la déroute des partisans d'Alaise. Georges Colomb a si bien compris que le témoignage inhérent (au matériel numismatique du lieu)… portait à sa conviction le coup

(*) Portail des Archives d'André Berthier : http://bit.ly/1GyWelx

Usage réservé ArchéoJuraSites

de grâce que, pour la maintenir envers et contre tout, lui, d'ordinaire loyal en sa dialectique serrée, s'est montré soudain inconséquent et mauvais joueur. C. de B. *Alésia et l'Archéologie monétaire évoquée par Jérôme Carcopino*, Mélanges, S.A.A., 1977.

Ce malheureux Georges Colomb avait fait, à la fin du XIXe siècle, l'erreur de se tromper pour un site alternatif à celui d'Alise. Il s'était laissé abuser, comme tous les autres, par une ressemblance onomastique "Alise = Alaise", au lieu de partir du texte latin de César, comme Jean-Gabriel Bulliot le fera à la même époque pour découvrir Bibracte, et André Berthier en 1962 pour Alésia.

Il est donc surprenant qu'à la fin du XXe siècle, la même controverse se poursuivant au sujet de la localisation de la célèbre bataille, Colbert de Beaulieu se soit rallié aux arguments présentés par Guy Villette en faveur de ce site d'André Berthier autour de Champagnole, tournant le dos définitivement à celui d'Alise, et par là même à tous ses amis n'ayant pas fait évoluer leur pensée au même rythme que lui. La déception de ce revirement avait été d'autant plus grande du côté des partisans de l'Alésia du mont Auxois que Colbert de Beaulieu leur avait auparavant fourni la "preuve" par les monnaies de la localisation d'Alésia en Bourgogne. Et celle-ci leur était d'autant plus précieuse que les autres preuves par les armes et la céramique s'avéraient extrêmement aléatoires. Le professeur Joël Le Gall avait fait la déclaration suivante:

De tous ces objets, les plus importants sont les monnaies, puisqu'elles parlent un langage plus clair que les autres. Un excellent érudit, le docteur Colbert de Beaulieu, s'est particulièrement attaché à l'étude des "trésors" de monnaies gauloises… il s'est intéressé tout particulièrement à l'étude des monnaies gauloises qui ont été trouvées dans les fossés de César à Alésia, et son étude a apporté des précisions qu'on n'eût pas osé espérer… (*Alésia, Archéologie et Histoire*, Fayard, 1963, p. 70)

Joël Le Gall avoue aussi que le reste n'est pas clair. Les fossés ne correspondent pas :

L'ensemble de ces fossés tels qu'ils figurent sur les plans de l'Histoire de Jules César et bien que les documents de Millot en garantissent le tracé, n'est pas clair… (ib. p. 69)

Quant aux armes et autres objets, c'est la confusion la plus totale :

La plupart des objets ont été déposés au Musée des Antiquités Nationales… Ils y sont toujours, mais peu d'entre eux sont exposés et il n'en existe pas de recensement suffisant… (ib. p. 70)

La preuve par les monnaies ?

Joël le Gall allait-il remettre en cause la thèse d'Alise ? Non, car la preuve par les monnaies va lui être apportée par le numismate :

Sur 449 pièces gauloises trouvées dans les fossés au pied du Rhéa, 9 étaient ignorées auparavant ; quelques pièces de ces types ont été découvertes ailleurs depuis, ce qui en garantit l'authenticité. Plus démonstratif peut-être est le cas des 62 exemplaires au nom du chef arverne Espasnactos, qui s'est rallié à Rome après le siège d'Alésia…

Parmi les 9 monnaies "ignorées auparavant" dont parle Joël Le Gall, et qui ont été révélées par Colbert de Beaulieu, il y a les deux monnaies, considérées jusqu'ici comme étant en bronze, à l'effigie de Vercingétorix (réf. : MAN N°283 et N°285), et ressemblant au statère d'or dit "de Pionsat ", en Auvergne (réf. B.N., Cabinet des Médailles, N°3775). Elles sont regardées comme frappées au même coin que le statère d'or de Pionsat, ce qui n'a jamais été observé auparavant :

Des monnaies en orichalque frappées avec les coins qui ont servi pour des monnaies d'or constituent, à notre connaissance, un fait unique dans le monnayage gaulois. (cf. : Sylvia Nieto, *Monnaies arvernes (Vercingétorix, Cas) en orichalque, Revue numismatique, 6ème série –Tome 160, année 2004, pp.5-25*).

Mais l'examen des photos (droit et revers) de la pièce MAN N° 283 publiées dans l'article de Colbert de Beaulieu référencé ci-après, et celles de cette même pièce N° 283 (droit et revers) publiées par Sylvia Nieto dans son article de la Revue numismatique en 2004, nous observons des différences sensibles. Le revers de la pièce montrée par Sylvia Nieto paraît beaucoup plus usé. La même pièce montrée par Colbert de Beaulieu est plus lisible, ce qui permet de la comparer au statère d'or de Pionsat (BN N° 3775). Sylvia Nieto affirme que le volume des flancs est identique ; la différence de poids s'explique par la différence de densité entre l'or et l'alliage.

Mais une observation minutieuse permet de relever sur les photos quelques différences dans le tracé du dessin, comme l'écartement des pattes avant et le galbe du cheval cabré, peu visibles à première vue, mais qui nécessiteraient des vérifications plus strictes sur les pièces elles-mêmes. Ne pourrait-il s'agir d'une simple imitation que l'enthousiasme de Colbert de Beaulieu d'avoir découvert Vercingétorix sur ces pièces aurait masqué ? Il est étonnant que cela soit passé inaperçu aux yeux pourtant perçants du numismate de Napoléon III de Saulcy. (cf. : photos de ces monnaies dans : Mélanges Pignaniol, *Alésia et l'Archéologie Monétaire*, Colbert de Beaulieu, publié en juillet 1977, et dans la Revue numismatique 224, article de Sylvia Nieto sur les monnaies arvernes Vercingétorix et "CAS").

De l'orichalque et des Espasnactos bien embarrassants

La nature de l'alliage de ces monnaies, ces pseudo-statères de Vercingétorix, a varié au cours du temps. Elles furent d'abord faussement annoncées par Louis Félicien de Saulcy, comme étant *en or pâle*, puis considérées en bronze au XXe siècle :

Il n'y a aucun doute possible sur le caractère de l'alliage de la pièce, qui est en bronze. (C. de B. en 1973, *Mélanges* 1977, p. 43), avant de se trouver scientifiquement en orichalque au XXIe. Elles auraient été frappées sur place à l'effigie du chef Vercingétorix, en un métal moins noble que l'or, pour les besoins et la durée du siège. Ce serait des monnaies *obsidionales*, preuve scientifique avancée par Colbert de Beaulieu lui-même en 1963 de la présence en ce lieu de Vercingétorix durant le siège du mont Auxois, preuve devant déclencher l'adhésion immédiate et non discutable à cette thèse :

L'ensemble de ces éléments fait qu'il est possible de considérer ces exemplaires en orichalque comme monnayage obsidional, lié au siège d'Alésia, tel que cela avait été proposé par J.-B. Colbert de Beaulieu, puis par B. Fischer (Colbert de Beaulieu et Lefèvre 1963, pp. 63-65 ;

Usage réservé Archéo Jurassiens

Fischer dans Goudineau 2001, p. 236 ; Reddé et von Schnurbein 2001, p. 12) " (S.N.).
Cependant, le contexte nous fait douter de la présence d'un matériel de frappe de monnaies, avec les coins adaptés, dans les bagages de Vercingétorix. Le siège d'Alésia avait en effet été décidé in extremis par César dès sa première vision de la topographie de l'oppidum, qu'il nous décrit comme étant incontournable et imprenable d'assaut. De ce fait, le siège n'avait pas pu être prévu par Vercingétorix au départ de sa cavalerie se précipitant pour devancer l'armée romaine alors qu'elle commençait à s'enfoncer en Séquanie. Les soldats gaulois pouvaient très bien avoir emporté avec eux des pièces de monnaie pour leur usage courant sans qu'il soit utile d'en fabriquer de nouvelles durant la bataille. De plus en avaient-ils vraiment besoin pour partir au combat ?
L'abbé André Wartelle, autre correspondant de Colbert de Beaulieu et ami de l'abbé Villette, pensait que le Vercingétorix de ces deux monnaies du MAN aurait pu être un homonyme quelque peu postérieur au siège. Si les coins ayant frappé ces prétendues monnaies de siège n'étaient pas exactement semblables à ceux ayant frappé le statère d'or de Pionsat et se trouvaient être des copies, cela pourrait renforcer cette idée.
Durant ses travaux de doctorat en histoire, Silvia Nieto (ib. ci-dessus) aura la confirmation absolue, selon des analyses non destructives par activation aux neutrons rapides de cyclotron effectuées à l'IRAMAT d'Orléans en 2002, que ces deux monnaies de Vercingétorix ne sont pas en bronze, mais en orichalque, alliage cuivre-zinc (à 10,73 % de zinc pour la pièce réf 283, et 13,29 % pour la pièce réf 285), presque sans trace d'étain. Or cette sorte de laiton (appelé orichalque) est inconnue dans le monnayage gaulois et aussi romain, en – 52.
… les premières monnaies romaines dans cet alliage apparaissent principalement avec la réforme augustéenne (sesterces, dupondii)". (S.N.).
Il ne peut donc s'agir d'une refonte de monnaies romaines. Silvia Nieto écrit que ces deux monnaies posent problème pour l'Alésia du mont Auxois, tout en admettant qu'elles puissent être des monnaies de siège. Voici un extrait du résumé de son article, paru dans la Revue numismatique citée ci-dessus :
Si, actuellement, l'hypothèse que ces monnaies particulières constituent les témoins d'un monnayage "obsidional" semble hautement probable, les résultats obtenus posent néanmoins le problème de leur fabrication dans le contexte de la bataille d'Alésia en 52 av. J.-C. (S.N.).
Ce n'est pas tout à fait un scoop, car Colbert de Beaulieu avait lui aussi fait pratiquer une analyse de ces pièces par le laboratoire du Musée du Louvre, lequel avait déjà découvert la présence de zinc. (cf. : Cahiers Numismatiques, N°35, C. de B. 1967, p 367 et 370.) Il indique alors qu'elles sont en "une sorte de laiton". Il devait savoir que le mot "orichalque" pouvait susciter le doute sur leur présence à Alésia en – 52. Le Colbert de Beaulieu des années 70 n'était pas le même que celui de 1985… À noter que les photos de ces pièces présentées au Muséoparc des Laumes étaient encore titrées : *en une sorte de bronze* en 2012. Toujours pas question d'orichalque…
Sylvia Nieto suit le Colbert de Beaulieu de 1967 en écrivant que ces pièces sont une monnaie de siège, mais étale au grand jour qu'elles ne sont pas en bronze. On peut alors se demander pourquoi une monnaie de siège serait frappée dans un métal aussi rare, voire encore inconnu, alors que le bronze se trouvait à foison chez les bronziers d'Alésia, selon Pline.
Pour éliminer ce problème, la tentation peut être grande pour des archéologues ou historiens moins scrupuleux que Silvia Nieto, de faire remonter l'orichalque à l'année -52… s'ils partent du corollaire que le siège d'Alésia, considéré comme point de référence de l'archéologie celtique et de la poliorcétique romaine, est situé aux Laumes.
Quant aux 62 exemplaires des monnaies frappées à l'effigie du chef arverne Epasnactos, mieux aurait valu au XIXe siècle ne pas les montrer parmi les quelque 600 monnaies trouvées au pied du Réa, et Joël Le Gall ne pas les citer. La perspicacité de Guy Villette, décortiquant le latin du Bellum Gallicum, lui a en effet permis de démontrer à Colbert de Beaulieu que ce chef arverne, qualifié de *très grand ami du peuple romain* par Hirtius en – 51 (l'année après Alésia), donc traître à Vercingétorix, ne pouvait pas faire circuler sa monnaie en présence de son chef sur le lieu même de la bataille d'Alésia en - 52. Les soixante-deux monnaies à son effigie n'avaient donc pas à se trouver parmi cet amas de monnaies gauloises dans un fossé à Grésigny au pied du Réa.

Erreurs, supercheries, trahison…

Il est possible aux meilleurs numismates, archéologues ou historiens de se tromper, ou d'être dupés, même à l'heure actuelle. Par exemple, l'article de Silvia Nieto, dans la Revue numismatique *Monnaies arvernes… en orichalque*, 2004, p. 14, contient une erreur encore jamais dévoilée. Sur sa carte de la diffusion en Gaule des monnaies gauloises en or et en orichalque épigraphes au nom de Vercingétorix et "CAS" présentée dans cette revue, elle mentionne la présence de ce type de monnaies au lieu-dit "Pointre", dans le département du Jura. Effectivement, la *Carte Archéologique de la Gaule, Département du Jura*, signale la présence de ces monnaies découvertes par un détectoriste amateur dans le bois de Cronge, en limite du département de Côte d'Or, près de Flammerans, le long d'un ruisseau à sec.
Deux de ces monnaies ont été vendues chez Claude Burgan, numismate parisien réputé (catalogue N°71, du 9 déc. 1993). Nous avons rencontré Claude Burgan en avril 2012 pour lui demander qui lui avait acheté ces monnaies, de façon à les observer. Il nous annonça que celles-ci étaient des faux, et qu'il avait du indemniser leur acheteur. Il s'était aperçu de la supercherie quand on lui amena, quelque temps après la vente, une dizaine de nouvelles pièces, aux flans strictement identiques, présentant les mêmes signes d'usure, ce qui est impossible pour des monnaies ayant séjourné 2000 ans dans le sol. La poule aux œufs d'or était démasquée. Mais combien subsistent, qui polluent les données archéologiques ? Faut-il rappeler que Michel Reddé lui-même avait annoncé qu'il avait dû, à son arrivée en Bourgogne en 1991 pour les fouilles au mont Auxois, *sortir du dossier napoléonien les éléments fallacieux* (déclaration aux Journées Archéologiques de Université de Bourgogne en 1994) ?
Claude Burban a bien connu Colbert de Beaulieu, dont la

Usage réservé Archéo Jurassiques

famille lui a confié une partie de ses collections. Il nous a semblé adhérer totalement à ses nouvelles idées sur Alésia.
La preuve par les monnaies s'avère donc aussi fragile que par les autres objets. Colbert de Beaulieu a eu l'intelligence de l'admettre, ce qui est exceptionnel, et lui a valu de se faire traiter de *traître à la cause alisienne* par Michel Mangin, assistant de Le Gall aux fouilles d'Alise !

Dépôt rituel ou dépôt mémoriel à Grésigny ?

L'intelligence n'étant pas l'apanage d'un seul camp, Guy Villette a aussi donné des gages. Lui, qui écrivait à Joël Le Gall le 11 juillet 1977 : *Il n'y a aucune honte à chercher, ni même à se tromper, si c'est de bonne foi,* a admis globalement la véracité du dépôt de monnaies trouvé au XIXe siècle au pied du Réa. Mais il l'explique par un dépôt rituel ou mémoriel enfoui quelque temps après la bataille. La raison principale en est que si de Saulcy, numismate du XIXe siècle très peu apprécié de Colbert de Beaulieu, n'avait pas pu, à son époque à la numismatique embryonnaire, faire un classement aussi précis des monnaies de l'armée dite "de secours" trouvées à Grésigny, et aurait commis sans s'en apercevoir de nombreuses erreurs, - ce qui élimine tout trucage et valide le dépôt monétaire aux yeux de Villette - , il n'en est pas moins vrai qu'il a laissé passer ces 62 monnaies épigraphes ("EPAD"), à l'effigie du chef arverne Espasnactos.
Guy Villette a démontré, comme on vient de le voir, que celui-ci n'avait pas pu faire circuler sa monnaie lors du siège d'Alésia, mais que les Romains, dont il était le "très grand ami", auraient pu vouloir l'honorer quelques années après, lors d'un dépôt mémoriel en ce lieu d'une Alésia bourguignonne homonyme, en vue de réconcilier Arvernes, Eduens et autres peuples de la Gaule centrale dans l'amitié de Rome… ceci peut-être après une autre bataille d'Alésia quelque peu ultérieure, de moindre envergure et correspondant mieux à la topographie d'Alise. Il s'est trouvé plusieurs occasions, au cours des multiples soubresauts qui ont suivi la conquête romaine, qui ont nécessité l'envoi de quelques légions. Cette explication ne paraissait pas invraisemblable à Colbert de Beaulieu.
Une autre bonne raison, plus terre à terre, qui s'oppose à la perte de monnaies de leur umbo de bouclier par les fantassins de l'armée dite "de secours", et qui fait pencher en faveur d'un dépôt rituel ou mémoriel, est que le tronçon de fossé où ce trésor monétaire a été découvert au pied du Réa fait partie de la contrevallation (côté oppidum), si l'on en croit le plan Napoléon III des lignes romaines autour du mont Auxois, et particulièrement celles du mont Réa… Il n'y a donc pas de raison d'y trouver des monnaies de l'armée gauloise extérieure, qui n'a jamais pu franchir d'assaut la circonvallation…
Il est curieux de constater que Michel Reddé arrive à la même conclusion que Guy Villette à la fin de ses fouilles aux Laumes de 1991 à 1996. Il abandonne lui aussi la thèse de la perte de monnaies par les Gaulois de l'armée extérieure au pied du Réa, en corrélation avec les différentes nations gauloises ayant fourni des troupes à cette armée, dite "de secours", thèse en vigueur depuis de Saulcy, et défendue bec et ongles par Joël Le Gall, pour qui *plus de Réa, plus d'Alésia*.
La tendance actuelle dans la littérature alisienne, que l'on trouve au Muséoparc et dans toutes "les bonnes librairies" est ainsi de suivre Michel Reddé dans ses conclusions archéologiques sans appel. Plaçons donc la bataille finale du camp nord sur la montagne de Bussy, au nord-est, là où il a porté toute sa sollicitude, notamment au "camp C", baptisé pour la circonstance "camp de Labienus", où l'archéologue a trouvé une balle de fronde, marquée "T.LAB ou T.LAR", selon les points de vue, mais contre toute la logique militaire découlant du texte de César à propos de la bataille finale au camp nord (cf. *Alésia, la Vérité cachée dans les Textes*, P. Aymard, Dijon, 2009).
Un fait est de constater, un autre est d'expliquer. Devant ce dilemme, deux réactions sont possibles. L'une est de nier l'authenticité de ce dépôt, comme Léon Fallue au XIXe siècle, thèse continuellement combattue par Colbert de Beaulieu. L'autre est de le considérer comme véridique, et d'en chercher l'explication dans un dépôt rituel fait avant la bataille, comme Michel Reddé, ou un dépôt mémoriel fait après la bataille, comme Guy Villette. La présence d'ossements de chevaux et d'armes dans le même secteur que les monnaies fait en effet plus penser à cette dernière hypothèse.
Michel Reddé suppose que César serait passé en ce lieu l'année avant Alésia et que ses soldats auraient déposé ce trésor monétaire. Le lieu s'appelait sans doute déjà "Alesia", ou "Alisiia", mais comment aurait-il su que ce serait le lieu de la bataille célèbre où allait l'entraîner Vercingétorix un an plus tard ? Et quid de la répartition des monnaies de presque tous les peuples de la Gaule, quid des monnaies d'Espasnactos qui ne pouvaient se trouver là au mieux qu'un an après Alésia ? Il faut vraiment être totalement en dehors du texte de César pour admettre cette hypothèse.

La conversion par la persuasion : l'art infini de l'abbé Guy Villette

De ses échanges de lettres avec Colbert de Beaulieu, il ressort que Guy Villette a globalement admis la véracité du dépôt monétaire, car les experts de Napoléon III auraient commis des erreurs en voulant truquer. Inversement, Colbert de Beaulieu a admis que ce trésor ne pouvait pas être en corrélation avec les différentes nations de l'armée "de secours" énumérées par César, et qu'un dépôt mémoriel quelque temps après le siège, selon l'explication de Guy Villette, semblait la meilleure explication.
Nous découvrons ainsi la force des arguments de Guy Villette face à un esprit ouvert et réceptif. L'abbé Guy Villette est resté en contact permanent avec André Berthier depuis leur rencontre à propos d'Alésia. Même s'il ne pouvait pas se rendre fréquemment dans le Jura, car il avait très peu de revenus - il se décrivait lui-même comme étant *le moins cher de tous les chercheurs,* il lui a envoyé les copies de toute sa correspondance concernant ce sujet avec le docteur Colbert de Beaulieu, ainsi que celles avec l'abbé André Wartelle, professeur à l'Institut Catholique de Paris. Il a aussi envoyé à André Berthier sa correspondance avec Richard Adam, ENS, CNRS, maître de conférences à l'Université de Paris IV, auteur de nombreux ouvrages sur l'histoire romaine. Cet autre partisan convaincu d'Alise, plusieurs fois encensé par Joël le Gall, et qui s'était fortement opposé à

Usage réservé Archéojurassiques

la thèse Berthier (cf. son article publié en 1984 dans RAE - tome XXXV), avant de devenir un farouche adversaire de la thèse officialisée par Napoléon III.

Guy Villette était un toponymiste reconnu par ses pairs. Marianne Mulon et le toponymiste dijonnais Gérard Taverdet ont publié un texte que l'on retrouvera sur le Portail des Archives *Hommage à Guy Villette. Quelques études toponymiques et historiques de Guy Villette présentées par Marianne Mulon et Gérard Taverdet* A.B.D.O. (1992). (Réf. Portail : *O-1992-01141*)

Aux chercheurs en onomastique française, le nom de l'abbé Guy Villette est familier… Cependant, l'abbé Villette, disparu le 23 janvier 1991, est peu connu du grand public…

M. Mulon.

Guy Villette avait plusieurs centres d'intérêt, tout particulièrement : la ville de Chartres… les noms de lieu de l'Eure-et-Loir… et la localisation d'Alésia : au départ sceptique et plutôt partisan d'Alise-Sainte-Reine (Côte-d'Or), comme tous les latinistes, Guy Villette avait été convaincu par l'argumentation d'André Berthier qui veut situer la célèbre bataille dans le Jura (à la Chaux-des-Crotenay)… En fait, Guy Villette avait été sensible à l'importance de la question : en cas de doute sur la localisation d'un site (plus particulièrement le site d'une bataille, car les villes laissent généralement des traces incontestables…) faut-il donner plus d'importance aux auteurs de l'antiquité qu'aux découvertes des archéologues ? Guy Villette avait voulu privilégier les textes, à la suite d'André Berthier et de Jean-Yves Guillaumin. Il s'agit là d'un problème de méthode important et respectable. G. Taverdet.

Guy Villette était une personnalité particulière. Il avait la rhétorique courtoise, mais ferme. Sa lettre à Joël Le Gall du 11 juillet 1987 est un condensé remarquable des arguments pour Chaux-des-Crotenay et en défaveur d'Alise. Celle du 5 décembre 1984 au R.P. Noché montre son doute quant à la découverte de vestiges importants à Chaux-des-Crotenay… *Si Alésia fut le remploi occasionnel d'un oppidum archaïque…* Colbert de Beaulieu lui écrira que cette lettre est *une lettre magistrale*. Son article : *Les monnaies d'Alise* offert à Colbert de Beaulieu pour *Mélanges offerts*… le 6 août 1985 sera déterminant pour convaincre celui-ci, grâce à l'explication du dépôt monétaire de Grésigny. Mais il n'est pas dupe : *Si l'on a vraiment trouvé à Alise ce qu'on dit y avoir trouvé…*

Malgré son amitié et sa connivence avec André Berthier, il ira jusqu'à lui contester un jour un projet d'article qu'il jugera insuffisamment documenté sur les monnaies d'Alise. Il semblait vouloir dire au maître : *Occupez-vous de Chaux-des-Crotenay, je me charge d'Alise…*

Il entretiendra aussi une correspondance suivie avec l'abbé Wartelle, qui lui rendra le meilleur hommage qui soit dans sa nécrologie, reproduite à la fin de l'article suivant. Les deux ecclésiastiques uniront leurs talents dans leurs lettres, principalement à Colbert de Beaulieu, mais aussi à Joël le Gall, qui semble n'avoir pas été loin de se rallier à leurs idées…

Cette méthode de conversion par la persuasion est à notre avis la plus efficace pour faire admettre une autre voie pour Alésia. Une voie sortie des textes, celui de César en premier – à tout seigneur, tout honneur - mais qui a encore besoin de l'archéologie pour s'affirmer. Comme a écrit Guy Villette dans une de ses lettres :

Je pense que les vrais historiens sauront conjuguer les textes avec l'archéologie. Alors tout s'éclairera. Ce qui est assuré à Alise trouvera son explication. G.V.

Osons ajouter :

Et alors tout ce qui est pressenti à Chaux-des-Crotenay rencontrera une reconnaissance scientifique universelle.

Il est désormais possible, pour découvrir l'intégralité de la correspondance et une partie des bulletins ronéotypés de Guy Villette, de se reporter au Portail des Archives André Berthier (http://berthier.archeojurasites.org), où les documents ont été numérisés et mis en ligne par une commission de l'association ArchéoJuraSites, sous la direction de François Billot et de Jean Michel, son secrétaire général. Ce dernier a fait une liste quasi exhaustive de la correspondance et des écrits de Guy Villette en lien avec la "conversion" de Colbert de Beaulieu, dont une chronologie est publiée dans l'article qui suit.

Est indiquée, en face de chaque document, la cote de référence dans le Portail des Archives ainsi qu'une courte synthèse.

M. l'abbé Guy Villette

Usage réservé ArchéoJuraSites